

RETRAITES : POUR GAGNER C'EST MAINTENANT !

Depuis le 12 octobre 2010, et la manifestation nationale à laquelle ont participé plus de trois millions et demi de personnes, la lutte a franchi un cap décisif.

Dans différents secteurs, la grève est reconduite par les Assemblées Générales et les actions aussi bien sectorielles qu'interprofessionnelles se multiplient (blocages économiques, rassemblements, manifestations...).

Après la nouvelle grande journée de grève du mardi 19 octobre il y a eu une accélération des actions de blocages économiques dans toutes les régions de France. En effet les grévistes ont bien compris que face à l'arrogance du pouvoir, il est indispensable de frapper le patronat au porte-feuille !

Dans la région de Lyon, les cheminots, les travailleurs des raffineries, de la chimie, de la métallurgie et certains personnels de la fonction publique territoriale et hospitalière ainsi que de l'inspection du travail sont en grève reconductible. Des assemblées générales quotidiennes ont lieu également dans des boîtes du privé pour organiser le mouvement, certaines ayant déjà voté la reconduction sous diverses formes.

Les raffineries ne fonctionnent plus, le gouvernement craint la pénurie de pétrole. Il est donc temps de passer à la vitesse supérieure dans nos mobilisations afin de bloquer durablement le pays. Ces nombreux exemples, la liste n'étant pas exhaustive et même s'agrandit, montrent bien que les salariés sont déterminés ! Les grands médias tentent de minimiser l'ampleur de la



mobilisation, mais il n'en est rien ! Et si l'intersyndicale interprofessionnelle nationale du jeudi 21 octobre appelle à une journée de grève et de manifestation le jeudi 28, c'est bien parce que nous avons poussé dans ce sens, à la base, dans les boîtes, en assemblées générales ! Mais ce ne sera pas suffisant, seule une grève interprofessionnelle reconductible pourra venir à bout d'un gouvernement et d'un patronat sourds aux revendications des travailleurs et des travailleuses !

Nous sommes en train de construire un mouvement social d'ampleur, et nous pouvons gagner cette bataille sur la réforme des retraites. Mais le gouvernement reste borné, et Sarkozy ose parler de justice pour « justifier » cette réforme. Après la grande polémique de l'affaire Woerth-Bettencourt-Sarkozy, le gouvernement n'a pas de leçon à donner sur la justice sociale, et encore moins avec une réforme qui fait une fois de plus payer les salarié-e-s.



Face à l'élargissement du conflit, le gouvernement prend peur et joue la carte de la répression (des interpellations en nombre ; déblocages par la force de dépôts pétroliers...). Un cap a été franchi avec la présence du GIPN et donc de flics armés de fusil à pompe dans les rues de Lyon face aux manifestants, avec le survol par hélicoptère de la ville qui vise à créer un climat de terreur. De même, à la raffinerie de Grandspuits le gouvernement a fait réquisitionner les salariés ce qui a été cassé quelques heures plus tard, or loin de se conformer aux décisions de justice le préfet, sur ordre présidentiel très certainement, a pris un nouvel arrêté de réquisition montrant à quel point ce pouvoir bafoue le droit de grève.



Ces provocations n'entament en rien notre détermination, au contraire, elles montrent la fébrilité du gouvernement et du patronat et prouvent que nous pouvons gagner !

La loi devrait être promulguée mi-novembre, le pouvoir faisant tout pour accélérer cette adoption. Et alors ? Rappelons que, lors du mouvement anti-CPE de 2006, la loi avait été adoptée et que nous avons tout de même réussi à faire reculer le gouvernement. Nous appelons donc tous les travailleurs et syndicats, quelles que soient les étiquettes à se coordonner et à lancer sans attendre les grèves reconductibles nécessaires à la victoire et à organiser des blocages économiques, dans les zones industrielles et partout où nous produisons les richesses. Opposons à ce pouvoir autiste la grève, les blocages et la solidarité !

La CNT revendique :

- la retraite à taux plein à 60 ans pour tous et à 55 ans pour les salarié.e.s ayant effectué des travaux pénibles,
- Le retour aux 37,5 annuités public-privé,
- L'indexation des pensions sur les salaires,
- La garantie d'un taux de remplacement de 75% du salaire brut (calcul sur la base des 6 derniers mois),
- Pas de pensions inférieures au SMIC,
- Le refus des retraites par capitalisation,
- La gestion des organismes de solidarité par les salarié.e.s eux-mêmes,
- La hausse des salaires, induisant automatiquement une augmentation des cotisations.



CNT RHONE
44 rue
Burdeau
69001 LYON

UD69@cnt-f.org
04-78-27-05-80
<http://www.cnt69.org/>